489

# Dimensions humaines de l'approche écosystémique des pêches

Une vue d'ensemble du contexte, des concepts, outils et méthodes







# Dimensions humaines de l'approche écosystémique des pêches

FAO DOCUMENT TECHNIQUE SUR LES PÊCHES

489

Une vue d'ensemble du contexte, des concepts, outils et méthodes

par

## Cassandra De Young

Analyste de la Planification des Pêches Division des Politiques et de l'Économie de la Pêche et de l'Aquaculture FAO Département des Pêches et de l'Aquaculture Rome, Italie

## **Anthony Charles**

Expert auprès de la FAO Sciences de la Gestion/Sciences de l'Environnement Université de St. Mary Halifax, Nouvelle Ecosse, Canada

### Antonia Hjort

Consultante à titre bénévole Munkarp, Suède

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

ISBN 978-92-5-206000-0

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

# Préparation de ce document

Au départ, cet aperçu des aspects sociaux, économiques et institutionnels d'une approche écosystémique des pêches (AEP) avait été préparé pour faciliter le travail de la Consultation d'experts de la FAO qui a eu lieu à Rome, en Italie, du 6 au 9 juin 2006 et qui portait sur les considérations d'ordre social, économique et institutionnel pour l'application d'une approche écosystémique des pêches. Ce rapport a été utilisé comme matériel de base et comme source des concepts et des références pour les directives techniques supplémentaires concernant l'AEP et discutées lors de la réunion. Au cours de cette réunion, les participants à la Consultation d'experts ont émis des commentaires et des amendements à la première version.

L'annexe intitulée «Méthodologies axées sur le processus et outils de gestion de l'information à utiliser dans le cas de la mise en œuvre del'AEP» a été préparée par Patrick McConney (Université des Caraïbes) en collaboration avec Merle Sowman (Université du Cap), Cassandra De Young (FAO) et Anthony Charles (Université de St. Mary, Nouvelle-Écosse, Canada), sur la base du document original ayant servi à préparer la Consultation d'experts et d'autres documents de référence. John M. Ward (NOAA, l'agence américaine responsable de l'étude des océans et de l'atmosphère) a fourni le graphique intitulé «Influences interdépendantes de la gestion écosystémique de la pêche» lors de la Consultation d'experts.

# Résumé

Ce document a pour but de fournir une meilleure compréhension du rôle des composantes économiques, institutionnelles et socioculturelles dans le processus d'approche écosystémique des pêches (AEP) et d'examiner certaines méthodes et approches potentielles qui pourraient faciliter l'adoption d'une gestion écosystémique de la pêche. Il explore à la fois le contexte humain d'une approche écosystémique des pêches et les dimensions humaines impliquées dans la mise en œuvre d'une AEP. En ce qui concerne ces dernières, le rapport fournit des informations de base qu'il est essentiel de comprendre avant de s'engager dans une AEP, y compris une compréhension des concepts et des questions clefs, de l'évaluation sociale, culturelle et économique des écosystèmes aquatiques, ainsi qu'une compréhension des nombreuses considérations politiques, légales, institutionnelles, sociales et économiques en rapport avec l'AEP. En ce qui concerne le fait de faciliter la mise en œuvre d'une AEP, le rapport traite d'une série d'aspects spécifiques: (1) définir les limites, l'échelle et le champ d'application de l'AEP; (2) évaluer les différents avantages et coûts impliqués, du point de vue social, économique, écologique et de gestion; (3) utiliser des outils de prise de décision appropriés dans l'AEP; (4) créer et/ou adopter des mesures incitatives internes et des arrangements institutionnels pour promouvoir, faciliter et financer l'adoption d'une gestion écosystémique de la pêche; et (5) trouver des approches externes (qui ne sont pas liées à la pêches) appropriées pour financer la mise en œuvre d'une AEP.

### De Young, C.; Charles, A.; Hjort, A.

Dimensions humaines de l'approche écosystémique des pêches: une vue d'ensemble du contexte, des concepts, outils et méthodes.

FAO, Document technique sur les pêches. No. 489. Rome, FAO. 2010. 162p.

# **Table des matières**

	sumé	111 iv
Pr	éface	ix
	rrtie I CONTEXTE HUMAIN POUR UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE	
	ES PÊCHES	1
1.	Introduction et historique	3
	Introduction	3
	Comprendre les complexités et les contextes	5
	Principaux concepts et questions	6 6
	Gestion écosystémique de la pêche (AEP)  Considérations d'ordre social, économique et institutionnel dans l'AEP  L'AEP, l'approche relative aux moyens d'existence durables (SLA)	7
	et la gestion intégrée	8
	Conclusions	10
2.	Valeurs humaines des services des écosystèmes	11
	Introduction	11
	Services des écosystèmes	11
	La valeur des services des écosystèmes pour le bien-être de l'homme	12
	Méthodes pour évaluer la valeur des écosystèmes de pêches	14
	Comment l'estimation des écosystèmes peut aider à la mise en œuvre	4.0
	de l'AEP Conclusions	16
	Annexe 2.1 – Exemples de l'utilisation des outils d'évaluation dans la pêche	18 19
	Affinese 2.1 – Exemples de l'utilisation des outils d'évaluation dans la petrie	19
3.	Cadres politiques, juridiques et institutionnels	25
	Les cadres politiques affectant l'AEP	25
	Les objectifs du millénaire pour le développement	25
	Approche de précaution	26
	Approches de gestion et de cogestion	27
	Cadres de politique internationale	30
	Politiques «en faveur des pauvres» Les cadres institutionnels et légaux affectant l'AEP	30 31
	Bonne gouvernance	31
	Les institutions imbriquées	32
	Au sein des organisations	33
	Conclusions	34
4.	Considérations sociales et économiques	35
	Introduction	35
	La situation particulière de la pêche artisanale	36
	Emploi, subsistance et aspects régionaux	37
	Pauvreté et services sociaux	39
	Sécurité alimentaire	43
	Considérations culturelles et religieuses	43
	Population autochtone et savoir traditionnel	45

	Aspects de la distribution	48
	Conclusions	49
Pa	rtie II	
FA	CILITER LA MISE EN ŒUVRE DE L'AEP	51
5.	Premières étapes dans la mise en œuvre de l'AEP	53
	Limites, échelle et champ d'application	53
	Limites	53
	Échelle	54
	Champ d'application	55
	Conclusions	55
6.	Évaluer les effets de la gestion écosystémique de la pêche	57
	Avantages et coûts de l'AEP	57
	Mesurer les avantages et les coûts	59
	Les outils de prise de décision pour évaluer l'AEP	60
	Classement des objectifs	61
	Arbres à problèmes	61
	Analyse coût-bénéfice	61
	Étude d'impact social	62
	Cadres de développement des indicateurs	62
	Suivi socioéconomique	64
	Systèmes de comptabilité nationale	67
	Modélisation de scénario et simulations	69
	Modèles bioéconomiques	70
	Le taux d'escompte	71
	Conclusions	73
	Annexe 6.1 – Avantages et coûts présents dans les directives pour l'AEP	74 79
	Annexe 6.2 – Outils de prise de décision environnementale opportuns Annexe 6.3 – Indicateurs de la FAO pour un développement durable	79
	de la pêche	84
	ие на респе	04
<b>7</b> .	Mécanismes d'incitation pour favoriser l'application de l'AEP	85
	Introduction	85
	Types d'incitations et leurs implications sur l'AEP	87
	Incitations institutionnelles	88
	Incitations juridiques	101
	Incitations financières/matérielles	104
	Incitation sociales	112 114
	Les incitations perverses Conclusions	114
	Annexe 7.1 – Une analyse économique de la nécessité de mesures	114
	d'incitation appropriées	116
	Annexe 7.2 – Le Kenya et le lac Victoria	119
	Annexe 7.3 – Initiative de cogestion du Parc national marin de Bunaken	120
8	Financement extérieur pour l'AEP	123
٥.	Introduction	123
	Financement «pollueur-payeur»	123
	Financement externe de la conservation	124
	Conclusions	126
	Annexe 8.1 – Les fonds pour l'environnement mondial et l'AEP	129
	Annexe 8.2 – Le fonctionnement des échanges «dette-nature»	132

9. Synthèse et remarques finales	133
Pour résumer	133
Aspects principaux	134
Points d'entrée	134
Réalités humaines	135
L'importance de la politique, des ins	titutions et des incitations 135
L'information nécessaire pour la prise de	e décision 137
Commentaires de fin	138
Bibliographie	139
Annexe – Méthodologies axées sur le ¡	processus et outils de gestion
de l'information à utiliser dans la m	ise en œuvre de l'AEP 149
Méthodologies de processus	150
Gestion de conflit et négociation	150
Recherche de consensus	151
Méthode Delphi	152
Facilitation	152
Visioning	153
Acquisition d'information et disséminati	ion 153
La cartographie des capitaux	154
Brainstorming ou remue-méninges	154
Stratégie de communication	155
Groupes de discussion	155
Analyse institutionnelle	156
Le suivi et l'évaluation participatifs	157
L'évaluation de la pauvreté	158
Évaluations rurales rapides et partici	•
Évaluation du risque et de la vulnéra	abilité 159
Cartographie sociale	159
Analyse des parties intéressées	160
Méthodes de sondage/enquête	161
Transect et marche	161
Méthodes de groupe de travail	162

# **Préface**

La version originale de ce document a été préparée comme un document de référence à l'usage des participants à la Consultation d'experts de la FAO sur les considérations d'ordre social, économique et institutionnel pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches (AEP) qui a eu lieu à Rome du 6 au 9 juin 2006. Ce premier document a également été utilisé comme document de fond et comme source des concepts et références pour les directives techniques supplémentaires relatives à l'AEP (FAO, Directives techniques pour une pêche responsable N°4 Supplément 3 – Les Dimensions humaines de l'approche écosystémique des pêches) discutées lors de la réunion. L'objectif de ce document, comme celui de la Consultation d'experts elle-même, est de fournir une meilleure compréhension du rôle des composantes économiques, institutionnelles et socioculturelles dans le processus d'AEP, et d'examiner quelques méthodes et approches potentielles qui peuvent faciliter l'adoption d'une gestion écosystémique de la pêche.

Ces objectifs, à leur tour, reflètent la situation mondiale en ce qui concerne la mise en œuvre de l'AEP, tel que décrit dans le document de préparation de la Consultation d'experts:

«Le concept d'une approche écosystémique des pêches (AEP) tend à être généralement accepté par ceux qui sont impliqués dans les pêcheries et leur gestion. Il y a un accord général sur le fait que la gestion des pêcheries doit incorporer les liens compliqués, et souvent mal compris, entre les activités humaines et l'environnement. Néanmoins, bien que l'approche écosystémique soit maintenant généralement discutée dans les colloques internationaux, et que d'excellentes directives aient été produites, le débat a surtout tourné autour des composantes biologiques et environnementales (ou les compartiments biotiques et abiotiques) de l'AEP. Puisque le but primaire d'une approche écosystémique est «d'équilibrer divers objectifs sociétaux», l'information sociale, économique et institutionnelle forme une composante essentielle de l'information nécessaire à l'élaboration de politiques. Une telle information est essentielle afin d'évaluer les nombreux avantages et coûts liés à toute décision de gestion. De tels avantages et coûts incluent des externalités positives et négatives de la gestion basée sur les écosystèmes ainsi que les bénéfices et les coûts directement subis par les individus.»

Lorsqu'on considère l'interaction des facteurs sociaux, économiques et institutionnels dans l'AEP, quatre «points d'entrée» clefs peuvent être envisagés:

- 1. les facteurs sociaux, économiques et institutionnels sont souvent le moteur d'un besoin pour une gestion écosystémique de la pêche;
- les éventuels coûts et avantages pour les individus et la société de mettre en œuvre une AEP incluront des composantes sociales, économiques et opérationnelles, de même qu'écologiques;
- 3. les instruments sociaux, économiques et institutionnels sont tous outils dans la mise en œuvre de l'AEP, et ils sont particulièrement pertinents lorsqu'on crée des incitations à l'adoption de l'AEP; et
- 4. les facteurs sociaux, économiques et institutionnels peuvent tous jouer un rôle pour appuyer ou limiter la mise en œuvre d'une gestion écosystémique de la pêche.

En d'autres termes, les éléments sociaux, économiques et institutionnels peuvent être à la fois des moteurs, des contraintes et/ou un appui pour la mise en œuvre de l'AEP, et de plus, cette mise en œuvre peut avoir des conséquences sociales, économiques et institutionnelles. Tous ces «points d'entrée» doivent être pris en compte dans les discussions sur l'AEP.

Ce document tente de ce fait de compiler une sélection de textes (et de méthodes) spécifiques aussi bien que non spécifiques disponibles sur la pêche et qui expliquent comment les aspects économiques, sociaux et institutionnels (1) sont un moteur pour

l'AEP; (2) sont valorisés et distribués auprès d'usagers directs et indirects; (3) peuvent être utilisés comme instruments dans l'application de l'AEP; et (4) sont liés à des institutions existantes. Le document explore également les moyens possibles de financer l'AEP, sachant que les coûts et les avantages liés à la gestion écosystémique de la pêche peuvent à la fois relevés de biens privés et de biens publics au niveau local, régional et mondial.

Le document est divisé en deux grandes parties. La première partie fonctionne comme une introduction et fournit l'information de base qu'il est essentiel de comprendre avant de s'engager dans une AEP. Cette première partie aborde (1) les concepts, questions et considérations en rapport avec l'AEP; (2) une discussion sur la façon dont les écosystèmes aquatiques sont valorisés, socialement, culturellement et économiquement, ainsi que sur divers techniques de valorisation commerciale et non commerciale afin d'évaluer cette valeur; (3) les aspects politiques, légaux, institutionnels; et (4) sociaux et économiques pertinents en ce qui concerne l'AEP. La deuxième partie couvre les questions clefs qui facilitent la mise en œuvre de l'AEP: (1) définir les limites, l'échelle et le champ d'application de l'AEP en question; (2) les divers avantages et coûts impliqués dans l'AEP, à partir de perspectives sociales, économiques, écologiques et de gestion, et les outils de prise de décision qui peuvent aider à la mise en œuvre de l'AEP; (3) les incitations internes et les arrangements institutionnels qui peuvent être créés et/ou utilisés pour promouvoir, faciliter et financer l'adoption d'une gestion écosystémique de la pêche; et (4) les approches externes (non liées à la pêche) pour financer la mise en œuvre de l'AEP. Les deux parties principales du rapport sont complétées par une annexe qui passe en revue les méthodes communément utilisées pour répondre à deux besoins opérationnels spécifiques dans la mise en œuvre de l'AEP: une politique de gestion sans heurt et des processus de planification, d'acquisition et d'utilisation efficace de l'information.

Il est à noter que ce rapport est conçu pour couvrir une large gamme de sujets accessibles à ceux qui travaillent dans tous les domaines de la pêche, plutôt que pour refléter les résultats d'une recherche de pointe et détaillée sur un sujet en particulier. Toutefois, malgré l'ampleur du document, il y a sûrement des sujets pertinents qui ne sont pas abordés ici. Pour un étude approfondie du sujet, le lecteur est encouragé à lire ce rapport en même temps que les Directives susmentionnées ainsi que les Directives techniques pour une pêche responsable No.4, Aménagement des Pêches (1997 – par la suite mentionné comme les Directives GP) et le Supplément 2 No. 4, L'approche écosystémique des pêches (2003 – par la suite, les directives pour l'AEP), et le FAO Fisheries Technical Paper No. 443, The ecosystem approach to fisheries: issues, terminology, principles, institutional, foundations, implementation and outlook (FAO, 2003a), le tout de la FAO.